



Vacances du 13 au 24 Avril



DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉ-INSCRIPTIONS :

du 23 au 25 Mars au soir 

- Les dossiers de pré-inscription pourront être déposés directement auprès des **directeurs des centres de loisirs** maternel et élémentaire pendant les accueils périscolaires du matin et du soir ou bien directement au **Secrétariat Jeunesse** en sous-sol de la mairie. Contact : secrétariat Service Jeunesse 04 92 70 77 75

Merci de bien vouloir remettre :

 **Le calendrier ci-dessous** (cochez les journées d'accueil souhaitées) 2 jours minimum par semaine.

► **Pour les premières inscriptions aux vacances :**

Fournir une attestation employeur, un justificatif de domicile et l'avis de non-imposition.

► **Si votre situation a changé depuis septembre :**

Merci de joindre à ce calendrier les documents attestant ce changement, (domicile, emploi, imposition)

→ ATTENTION, AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ S'IL EST DÉPOSÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

- A réception des dossiers COMPLETS, le service procède à l'inscription définitive des enfants en fonction des capacités d'accueil et dans le respect des priorités fixées par la Mairie. Les factures seront par la suite envoyées selon vos vœux.

Inscriptions définitives et non modifiables le **31 Mars**

- **Règlement** : Sans règlement au 3 Avril, les réservations seront annulées.

*Facture envoyée sur le portail : règlement en ligne (carte bancaire)

*Facture envoyée par mail : règlement au bureau (chèque ou espèces)

CLÔTURE DÉFINITIVE DES INSCRIPTIONS le 31 Mars

Diffusion du programme le 3 Avril



BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES AVRIL 2026

☐ ACCUEIL 3/6 ANS

☐ ACCUEIL 6/11 ANS

ÂGE CLASSE

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT * : TEL :

COMMUNE DE RÉSIDENCE DE L'ENFANT :

COMMUNE DE SCOLARITÉ DE L'ENFANT : ATL CAF ☐ N°

SEMAINE 1	Lun 13/04 ☐	Mar 14/04 ☐	Mer 15/04 ☐	Jeu 16/04 ☐	Ven 17/04 ☐
SEMAINE 2	Lun 20/04 ☐	Mar 21/04 ☐	Mer 22/04 ☐	Jeu 23/04 ☐	Ven 24/04 ☐

* Merci de remplir un dossier par enfant - Réservations (2 jours minimums par semaine) pour l'enfant (Cocher les dates souhaitées)

☐ *Facture sur le portail (règlement en ligne)

☐ *Facture par mail (règlement au bureau chèque ou espèces)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements, Lu et accepté,
signature :

Réservé au service, date et heure de réception :

.....